

Non renouvellement des CUI :

Les personnels en CUI sont des travailleurEs, pas des variables d'ajustement

Depuis plusieurs semaines déjà, de très nombreux personnels en contrat CUI se voient notifier le non renouvellement de leur contrat. SUD éducation Bouches-du-Rhône refuse cette situation inacceptable et encourage les personnels de tous les établissements concernés à s'organiser pour rejoindre celles et ceux qui luttent déjà.

En créant les Contrats Uniques d'Insertion en 2010, l'État était resté fidèle à une logique qui perdure depuis plus de 20 ans et qui veut que la précarité soit la seule réponse que l'on puisse apporter au problème du chômage. Alors que le ministère de l'Éducation nationale a, depuis cette date, largement usé de ce type de contrat pour pallier le manque criant de personnels administratifs et d'encadrement dans les établissements du primaire et du secondaire, il veut aujourd'hui faire retourner au Pôle emploi des centaines d'agents dont l'efficacité et l'utilité n'est plus à prouver.

Humainement, cette décision constitue un véritable échec social pour les personnes concernées alors même que ce contrat aidé est censé favoriser le retour à un emploi durable. C'est aussi une forme de déconsidération quand on sait que légalement, beaucoup d'entre eux pouvait nourrir l'espoir de voir leur contrat reconduit.

Économiquement, cette décision est un véritable gâchis puisque ces personnels ont, grâce à leur propre investissement plus qu'à celui de l'institution, acquis de l'expérience et sont désormais pleinement qualifiés.

Les plus « chanceux » d'entre eux se voient proposer du jour au lendemain un poste d'AVS (comme si leurs missions étaient les mêmes !) alors qu'ils exerçaient des fonctions administratives, le tout sans aucune formation bien entendu. Ce jeu des chaises musicales ne peut qu'engendrer de la souffrance, tant pour les salariés que pour les élèves (et que dire du climat dans les établissements avec moins de personnels d'encadrement !).

Face à cette véritable saignée organisée, de plus en plus d'établissements réagissent. C'est par exemple le cas au collège Pierre Puget à Marseille et au collège Robert Morel d'Arles où les collègues ont voté la grève. Dans le même sens, les enseignants, les surveillants et des parents d'élèves du collège Versailles ont envahi l'Inspection Académique aujourd'hui face à l'absence de réponse favorable à leurs demandes. A Mallarmé, le début de mobilisation a porté ses fruits puisque les deux agents menacés ont été reconduits.

Si ces mobilisations au cas par cas peuvent régler certaines situations, il faut garder à l'esprit que c'est par une lutte collective d'ampleur que nous pourrons au mieux défendre ces emplois et obtenir de nouveaux droits pour ces personnels. **C'est pourquoi nous invitons tous les personnels menacés à nous contacter et à ne pas hésiter à s'adresser aux camaradEs de SUD éducation de leurs établissements afin que nous puissions les conseiller et les soutenir.**

SUD éducation Bouches-du-Rhône exige le respect des droits des salariéEs sous contrat CUI, la plupart du temps bafoués : droit à la formation, fin de la discrimination faites aux femmes enceintes, respect du temps de travail.

SUD éducation Bouches-du-Rhône réaffirme sa volonté de lutter pour obtenir la titularisation de tous les personnels précaires, sans conditions de nationalité ou de diplômes.

Il est temps de rappeler au ministère et à l'État que les agents en contrat précaire ne sont pas des variables d'ajustement, ne sont pas non plus des détails statistiques ni même des Kleenex ; ce sont des travailleurs, ce sont nos collègues.